

REPUBLIQUE



TOGOLAISE

73^e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

SIXIEME COMMISSION

POINT 81 DE L'ORDRE DU JOUR

Thème : *Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international.*

DECLARATION DE :

Monsieur FINTAKPA LAMEGA Dékalèga,

Deuxième Conseiller à la Mission Permanente du Togo auprès des Nations Unies.

Vérifier au prononcé

NEW YORK, LE 9¹⁹ OCTOBRE 2018.

Monsieur le Président,

Avant tout propos, ma délégation voudrait indiquer qu'elle souscrit à la déclaration qui a été faite au titre du Point 81 par le Représentant de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et la Chine ainsi qu'à celle faite par le Délégué de la Gambie au nom du Groupe africain.

Le Togo se réjouit de l'inscription, une fois encore, à l'ordre du jour de la 73^e session, du point relatif au Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international et prend note du rapport A/73/415 soumis à la Sixième Commission par le Secrétaire général des Nations Unies conformément à la résolution 72/115.

Le Togo se félicite de la tenue effective, en 2018, du Programme de bourses de perfectionnement en droit international et des cours régionaux de droit international des Nations Unies.

C'est le lieu pour ma délégation de rendre un hommage mérité à la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques pour le professionnalisme dont elle a fait preuve dans la préparation, l'organisation et l'exécution du Programme sus-indiqué pour l'année en cours.

Monsieur le Président,

Comme le souligne, à juste titre, le rapport du Secrétaire général, le Togo a participé au Programme de perfectionnement en droit international qui s'est déroulé à la Haye du 23 juin au 3 août 2018 ainsi qu'au cours régional de droit international pour l'Afrique qui a eu lieu à Addis Abeba, du 5 février au 2 mars 2018.

Aussi, ma délégation voudrait-elle reconnaître et saluer la pertinence de toutes les thématiques développées par d'imminents professionnels et universitaires lors de ces deux programmes et remercier le Secrétariat pour l'abondante documentation juridique mise à la disposition des participants à l'issue de chaque Programme et cours.

Le Togo prend note du fait que le Rapport précité souligne que les ressources inscrites au projet de budget-programme permettront de financer le Programme de bourses de perfectionnement en droit international et les cours régionaux de droit international des Nations Unies pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes en 2019, et ce, conformément à la résolution 72/115 sus-indiquée.

Ma délégation encourage la Division de la Codification à continuer d'étudier la possibilité d'augmenter le nombre de bourses financées au moyen du budget ordinaire pour le Programme et les cours régionaux, afin de pouvoir satisfaire autant que possible la demande sans cesse croissante de cours en droit international.

Monsieur le Président,

Pour en avoir bénéficié à plusieurs reprises, le Togo soutient fortement le Programme de bourses de perfectionnement en droit international ainsi que les cours régionaux organisés annuellement dans le cadre du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international.

Prenant en compte l'importance dudit Programme dans le renforcement des capacités en droit international des professionnels, des juristes, des enseignants en droit international, des cadres des organisations internationales et des conseillers juridiques des Ministères des affaires étrangères ainsi que des missions permanentes des pays en développement, ma délégation estime qu'il s'agit là d'un programme ayant un impact concret pour ses bénéficiaires.

Pour finir, ma délégation, tout en saluant le travail d'encadrement et d'orientation du Comité consultatif créé à cet effet par la résolution 70/116 et de son secrétariat, voudrait insister sur la nécessité de maintenir et de renforcer ledit programme au-delà de 2019 dans le cadre du futur budget programme des Nations Unies.

Je vous remercie!